Formation de Guide composteur·rice

RS6396 - Accompagner et sensibiliser à la pratique de la prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGprox) sur le territoire.

Certificateur : Réseau Compost Citoyen - date d'enregistrement : 23/09/2023

Formation en présentiel - Inter ou Intra - 4 à 12 personnes maxi

- ***Durée***

  6 jours* soit **42 heures**
  Le déroulement d'une journée est proposé ainsi : 9h-12h30/13h30-17h

- ***Public***

  Habitant·e bénévole, élu·e/salarié·e d'une collectivité ou d'une association
  PSH : pour les personnes ayant besoin d'un accompagnement spécifique, contactez Mylène FOUACHE (mylene@compostetnature.fr)

- ***Prérequis***

  Maîtrise des savoirs de base en français (à l'oral et à l'écrit)

- ***Tarifs***

  Session Inter Certifiante :
  1.990 € / personne
  (certification inclus)

  Autofinancement (places limitées) :
  1.200 € / personne
  (certification inclus)

  Session Intra :
  1.200 € / jour
  (+ frais si hors Hauts de France)
  + certification : **300 €** / stagiaire

- ***Modalités d'accès***

  Retrouvez le planning de nos sessions et faites votre pré-inscription ici

  Contactez nous :
  formation@compostetnature.fr

** parcours par module possible, nous contacter pour détails et tarifs*

- ***Objectifs***
  - ➔ Connaître et pratiquer la gestion écologique des jardins et la gestion domestique
  - ➔ Identifier et utiliser des sources d'information et des outils pédagogiques adaptés aux situations et aux publics cibles
  - ➔ Animer des démonstrations et travaux pratiques à destination du grand public et éventuellement des scolaires
  - ➔ Participer à la mise en place d'une opération de gestion domestique, partagée ou autonome en établissement
  - ➔ Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs mis en place

- ***Méthodes pédagogiques***
  - Salle dédiée à la formation
  - Supports de cours au format numérique
  - Mise en pratique
  - Mise à disposition en ligne de documents et de supports à la suite de la formation

- ***Evaluations***
  - Questions orales ou QCM et cas pratiques
  - Evaluation de fin de formation

- ***Dispositif de suivi***

Feuille d'émargement par module donnant droit à une attestation de fin de stage.

- ***Certification RS6396***

Cette formation permet d'obtenir le titre de Guide composteur·rice. L'évaluation de fin de parcours complet est obligatoire pour obtenir la certification. Elle sera composée d'une épreuve écrite, de la réalisation d'un portfolio et d'un entretien oral en distanciel devant un jury national indépendant.
Pour plus d'informations téléchargez le guide candidat.

MàJ : 02.02.2026

Programme de la formation

LES FONDAMENTAUX - 3 modules : 2 jours

GC11 : Maîtriser les principes techniques et pratiques de la gestion domestique des déchets de jardin et des déchets de cuisine (1 jour)

- Identifier les enjeux et la place de la gestion domestique
- Qualifier les différents biodéchets domestiques
- Identifier les solutions possibles et la complémentarité entre ces solutions
- Expliquer la gestion intégrée des déchets de jardin
- Examiner le compostage en tas et en bac
- Etudier l'utilisation du compost
- Analyser les différentes pratiques de prévention et de gestion des biodéchets

GC12 : Informer les différents publics (0,5 jour)

- Définir les principes de la communication
- Identifier les préjugés du public, les socio-types
- Adapter son discours en fonction du public

GC13 : Définir le rôle et les missions du guide-composteur (0,5 jour)

- Identifier la fonction et la place du guide-composteur
- Définir et lister des actions envisageables sur son territoire
- Collaborer avec la collectivité

LES SPÉCIALISATIONS - 6 modules : 3,5 jours

GC21 : Mettre en œuvre une opération de gestion intégrée des déchets verts (0,5 jour)

- Identifier les différents déchets verts et leurs caractéristiques
- Expliquer les raisons et les avantages du paillage
- Sélectionner les solutions par type de déchet vert ou par fonction
- Mettre en œuvre différentes techniques de gestion écologique des jardins

GC22 : Mettre en œuvre une opération de compostage partagé (1 jour)

- Identifier les enjeux de son territoire
- Qualifier les déchets organiques concernés par le compostage partagé et les différences avec le compostage domestique
- Organiser le lancement d'un site et constituer une équipe de bénévoles
- Définir le type d'opérations envisageables sur son territoire

MàJ : 02.02.2026

GC23 : Mettre en œuvre une opération de compostage autonome en établissement (0,5 jour)

- Etudier la gestion actuelle des biodéchets dans les établissements concernés
- Expliquer les enjeux de la prévention et du compostage autonome
- Caractériser les déchets organiques concernés par le compostage autonome en établissement
- Analyser la conception d'une installation de compostage en établissement
- Organiser la conduite et le suivi d'une installation
- Contribuer au démarrage et à la conduite d'une installation de compostage dans un établissement
- Suivre et évaluer une opération de compostage autonome en établissement

GC24 : Mettre en œuvre une opération de lombricompostage (0,5 jour)

- Identifier la place et le rôle des vers de terre dans la nature
- Expliquer les enjeux du compostage d'intérieur
- Analyser le fonctionnement d'une installation de lombricompostage
- Caractériser et utiliser le lombricompost et le percolat

GC25 : Mettre en œuvre une opération de compostage de toilettes sèches (0,5 jour)

- Identifier les principes de fonctionnement et de gestion des toilettes sèches
- Caractériser les dispositifs d'assainissement par compostage et de valorisation des sous-produits sur la parcelle
- Examiner le cadre réglementaire en France

GC26 : Mettre en œuvre une opération de lutte contre le gaspillage alimentaire (0,5 jour)

- Définir le gaspillage alimentaire
- Expliquer la lutte contre le gaspillage alimentaire
- Lister, décrire et appliquer les solutions de lutte contre le gaspillage alimentaire

LA CERTIFICATION - 0,5 jour

- Présentation de la certification (épreuve écrite + portfolio + épreuve orale)
- Examen de l'épreuve écrite

MàJ : 02.02.2026

Infos pratiques

Délai d'accès à la formation

Nous traiterons votre demande dans un délai de 72 heures.
Le délai d'accès aux formations dépend du calendrier des sessions programmées et de la validation éventuelles du financement. Ce délai peut varier de 2 jours à 6 mois.

Appréciation de nos stagiaires

Nous avons accueilli en 2025, 116 stagiaires, 96,55 % se sont déclarés satisfaits (note supérieure ou égale à 8/10); 9,55 /10 est la note de satisfaction moyenne attribuée par nos stagiaires à l'ensemble de nos sessions de formation de janvier à décembre 2025 (14 formations).
En 2025, Le taux d'obtention de la certification RS6396 est de 80%.

Accessibilité Handicap

Nous nous engageons à rendre nos formations accessibles à toutes et à tous. Pour plus d'informations, contactez la Référente Handicap, Mylène FOUACHE (mylene@compostetnature.fr)

Financement

En fonction de votre situation, vous avez la possibilité de financer votre formation grâce à différents dispositifs :

Pour les particuliers	Pour les professionnels	Pour les collectivités
• Le Compte Professionnel de Formation (CPF) • Aide Individuelle à la Formation (AIF) • En autofinancement	• Les opérateurs de compétences(OPCO) • Le plan de formation de votre entreprise	• l'offre de formation du CNFPT sur les Hauts-de-France • l'offre de formation CAP territoires

**Reste à charge CPF : 103,20 €*

Pour nous contacter

formation@compostetnature.fr
06.63.87.50.70

Bat C, la Dordonne, rue nouvelle de Lille
59870 MARCHIENNES

Organisme de formation enregistrée sous le n° 32 59 11393 59 certifié Qualiopi
Signataire de la Charte pour la formation des acteurs
de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets.

MàJ : 02.02.2026